

REGLEMENT INTERIEUR BROCANTE – VIDE GRENIER EN SALLE
JOUETS – VINYLES – COLLECTIONS – VINTAGE
ORGANISEE PAR LE Club de Badminton Le Volant Libercourtois

Article 1 :

La manifestation se déroulera les 3 et 4 octobre 2026 de 8h00 à 15h00 (ouverture public) dans la salle Léon DELFOSSE, Mairie de Libercourt.

Article 2 :

La manifestation est ouverte aux particuliers majeurs et aux professionnels. Les participants devront retourner à l'adresse indiquée :

- La demande d'inscription dûment remplie accompagnée du paiement par chèque libellé à l'ordre du Volant Libercourtois. Ce chèque sera déposé en banque au lendemain de la manifestation
- Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- Le règlement intérieur signé

(Tous ces renseignements sont exigés par les autorités)

Article 3 :

La réservation minimale doit être de 1 table, **limitée à 3 tables par exposant.**

Merci de contacter par mail les organisateurs pour la disponibilité des tables :
volant.libercourtois@free.fr

Article 4 :

Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul marchand. Toute concession de droit d'occupation est strictement interdite et pourra entraîner l'exclusion du marchand. L'absence de l'exposant pour quelques raisons que ce soit ne donnera droit à aucun remboursement du droit de place. Les emplacements disponibles seront automatiquement attribués au club organisateur.

Article 5 :

L'installation des stands devra se faire de 07h00 à 8h00 et les lieux devront être quittés au plus tard à 17h00.

Tout emplacement réservé et non occupé à 09h00 sera considéré comme libre.

Les exposants, par respect des visiteurs, s'engagent à rester jusqu'à 15h00.

Article 6 :

Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté. Il est interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons, etc. Des poubelles avec tri sélectif seront à disposition au niveau de la buvette.

Les animaux sont formellement interdits dans la salle.

Article 7 :

Chaque participant devra se soumettre aux éventuels contrôles des services de police ou de gendarmerie, des services fiscaux et de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et pouvoir justifier de son identité.

Article 8 :

La manifestation est ouverte au public et aux professionnels en vue de vendre ou d'échanger que des objets et mobiliers de seconde main. De même, sont interdits à la vente : vêtements, chaussures et autre linge du quotidien, les articles neufs, les armes de toutes catégories, les animaux ainsi que les produits alimentaires et boissons sont interdits. L'Association Le Volant Libercourtois se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de la restauration.

Article 9 :

Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité et sanitaires qui lui seront données par les organisateurs.

Article 10 :

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

Article 11 :

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands

Article 12 :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

Le.....2026

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Organisateur : Le Volant Libercourtois

Adresse : - Le Volant Libercourtois, 7 rue Eugène RINGEVAL, 62820 Libercourt

Personne physique

ATTESTATION demande d'inscription BROCANTE/Vide Grenier

Jouets – Vinyes – Collections - Vintage

Se déroulant les 3 et 4 octobre 2026
À Libercourt - 62820, Salle Léon DELFOSSE

Je soussigné(e),

Nom :Prénom

Né(e) le à Département : Ville : /.....

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
(Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Participation : ☐ Samedi 03 octobre ☐ Dimanche 04 octobre

Nombre de tables de 1.80m :.....X 6€ le samedi

Nombre de tables de 1.80m :.....X 6€ le dimanche

Ci-joint le règlement par chèque de€ pour l'emplacement à l'ordre du Volant Libercourtois

A retourner au plus tard le 27 septembre 2026 à :

Monsieur PALARZ Dominique,
7 RUE EUGENE RINGEVAL
62820 LIBERCOURT